

**Séance du 30 octobre 2003**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

**-oOo-**

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président, MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Boustingorry, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, MM. Gommez-Vaez, Saussié, Mme Favoreu-Dumas, Adjoint ; MM. Laroche, Pommiez, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Chabaud-Massoni, Darmendrail, Lauqué, Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Melle Carreiro, M. Charrier, Mmes Levraud, Larran-Lange, M. Causse, Mme Capdevielle, MM. Casenave, Sarhy, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Dufrene à M. Massé, M. Trunet à M. le Maire, M. Lozano à Mme Lauqué, Mme Boé à Mme Chevrel, Mme Jeambrun à M. Pommiez, Melle Doucet-Joyé à M. Labayle, Mme Bordenave à Mme Chabaud-Massoni, Mme Bisauta à M. Causse.

**ABSENTS** : Mme Lougarot, M. Larralde.

**SECRETAIRE** : M. Charrier.

**OBJET** : URBANISME - Travaux de démolition - Dossier d'appel d'offres.

M. ETCHEGARAY présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La Ville prévoit de démolir une partie d'immeuble 32, rue Passemillon.

Il s'agit de prolonger un espace libre en cœur d'îlot par curetage prévu au Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur. La maîtrise d'œuvre a été attribuée au PACT. Compte tenu de la complexité du chantier et d'une première consultation infructueuse, le coût prévisionnel de ces travaux a été réévalué à 75 000 euros TTC.

Je vous demande :

- d'approuver le dossier de consultation
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer les marchés nécessaires et les décisions de poursuite dans la limite des crédits disponibles ainsi que les marchés négociés en cas d'appel d'offres infructueux.

Les dépenses seront inscrites au BP 2004.

Mme Larran-Lange, M. Causse, Mmes Bisauta, Capdevielle, M. Casenave s'abstiennent.

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.